Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Auriol
Belgentier
Brignoles
Cuges-les-Pins
Évenos
Garéoult
Gémenos
La Cadière d'Azur
La Celle
La Roquebrussanne
Le Beausset
Le Castellet
Mazaugues
Méounes-lès-Montrieux
Nans-les-Pins
Néoules
Plan d'Aups Sainte-Baume
Pourcieux
Pourrières
Riboux
Roquevaire
Rougiers
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Saint-Zacharie
Signes
Solliès-Toucas
Tourves
Trets

MAIRIE DE ST MAXIMIN
Reçu le
17 FÉV. 2024
N° D'ARRIVEE : 917
TRANSMIS A : URBA
POUR INFO :

Monsieur Alain DECANIS
Maire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Hôtel de ville
83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME

Plan d'Aups Sainte-Baume, le 4 janvier 2024

Objet : Modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Vos réf. : PS/MMM/EP/le 01/12/2023/n°146
Suivi du dossier : Perrine ARFAUX – 04.42.72.35.22 – perrine.arfaux@pnr-saintebaume.fr

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu en date du 12 décembre dernier, vous nous avez adressé pour avis le projet de modification n°6 du PLU de votre commune et nous vous en remercions.

Après analyse des différentes pièces transmises, les secteurs concernés par cette procédure s'avèrent être localisés en dehors du périmètre de classement du Parc naturel régional de la Sainte-Baume. Par conséquent, nous ne sommes pas compétents pour émettre un avis sur ce projet.

Vous remerciant pour l'intérêt porté à l'avis du Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional et restant à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Michel GROS

Parc naturel régional de la Sainte Baume – Syndicat mixte

Président du Parc naturel régional de la Sainte-Baume
Maire de La Roquebrussanne